



Licence professionnelle Journalisme de la presse hebdomadaire régionale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Journalisme de la presse hebdomadaire régionale. 2014, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02038537

HAL Id: hceres-02038537

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038537>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Journalisme de la presse
hebdomadaire régionale

de l'Université Lille 3 – Sciences
humaines et sociales – Charles
de Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 3 – Sciences humaines et sociales
– Charles de Gaulle

Académie(s) : Lille

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Journalisme de la presse hebdomadaire régionale

Secteur professionnel : SP6– Communication et information

Dénomination nationale : SP6-1 Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP150008796

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Ecole supérieure de journalisme de Lille.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Syndicat des éditeurs de la presse hebdomadaire (convention mentionnée mais absente du dossier)

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Journalisme de la presse hebdomadaire régionale* forme, comme son nom l'indique, de futurs journalistes spécialistes de la presse hebdomadaire régionale.

Les diplômés doivent développer des compétences à collecter et analyser l'information : détecter les sujets d'actualité, identifier les informations pertinentes, rédiger et mettre en forme des articles, animer un réseau de correspondants locaux, pratiquer le secrétariat de rédaction, maîtriser la photo et l'infographie, mettre en page les articles, faire évoluer la publication.

La formation comprend un stage de découverte (3 semaines) et un stage de fin de diplôme (10 semaines) ainsi que plusieurs actions d'application pratique dans le cadre du projet tuteuré.

Cette licence professionnelle revêt un caractère très professionnalisant et est fortement prise en charge par l'Ecole supérieure de journalisme de Lille et les professionnels du domaine, notamment dans le cadre du partenariat avec le Syndicat des éditeurs de la presse hebdomadaire.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle *Journalisme de la presse hebdomadaire régionale* semble correspondre au besoin du marché de l'emploi, en particulier local, au vu de l'insertion professionnelle et de l'engagement des organisations professionnelles locales dans le diplôme (enseignement, financements, insertion), se limitant par ailleurs à de petites cohortes.

Cette licence professionnelle s'appuie sur une école reconnue par la profession (l'École supérieure de journalisme de Lille), dont la réputation de son diplôme de journaliste généraliste est excellente au niveau national. La situation économique de la presse de proximité est en meilleure santé que celle de la presse nationale. Il ne fait pas de doute que les journalistes formés spécifiquement pour ce média ont un potentiel d'insertion professionnelle intéressant.

Le programme de formation est cohérent et bien conçu. La professionnalisation et la spécialisation sont très fortes, menées grâce à l'engagement prédominant de l'école de journalisme de Lille. Le pilotage du diplôme par la composante porteuse n'apparaît pas de façon claire dans le dossier et la présence. Le dossier donne à penser que la formation est presque entièrement sous-traitée à l'école de journalisme de Lille et qu'il n'existe pas de coordination dans la composante porteuse. Il manque des instances et/ou des actions d'analyse et de propositions concertées.

Entre 2008 et 2013, l'effectif est quasiment constant, variant dans une fourchette de 12 à 15 étudiants. Pour une licence qui affiche sa spécificité au niveau national, le recrutement reste trop régional (67 %). Plus de 50 % des étudiants sont en fait recrutés à Bac+3 ou Bac+5. Le taux de réussite est quasiment de 100 % (deux échecs seulement sur 68 étudiants).

Le dossier n'est pas clairement rédigé. Les informations sont présentées de façon confuse ou sont contradictoires. Certaines rubriques ne sont pas renseignées ou ne sont pas complètes.

- Points forts :

- La professionnalisation des étudiants, notamment par des modalités de stages et de projets tuteurés bien pensées, mais aussi par l'investissement de la profession dans le diplôme.
- Un programme pédagogique cohérent et adapté aux objectifs de formation, en lien avec l'école de journalisme de Lille.
- Un partenariat fort et durable avec les éditeurs de la presse hebdomadaire régionale (Syndicat de la presse hebdomadaire régionale -SPHR).

- Points faibles :

- Un pilotage de la formation qui semble absent et ne permet pas de percevoir le cadrage du diplôme : suivi des étudiants, évaluation de la formation, etc...
- Un manque d'analyse prospective permettant notamment d'anticiper l'évolution du secteur.
- Un dossier trop lacunaire et peu argumenté.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est essentiel d'optimiser la coordination et permettre un réel pilotage du diplôme avec des actions plus stratégiques, un plus fort engagement universitaire de la composante porteuse, un meilleur suivi des parcours étudiants. Il serait intéressant de développer encore la formation continue et l'apprentissage, d'augmenter la proportion d'étudiants de niveau Bac+2 plutôt que Licence (L3) ou Master.

Il serait souhaitable d'intégrer dans la formation les évolutions du secteur liées au numérique : usages des réseaux sociaux, traitement des Big Data, cartographies, webdocumentaires, à la « pige », une unité d'enseignement sur l'économie et la finance (comment lire un bilan, tenir une trésorerie, les différentes formes d'entreprises, etc.).

Il faudrait encourager la création d'une association d'anciens étudiants pour garder le lien avec les diplômés.



Observations de l'établissement

Villeneuve d'Ascq, le 26 mars 2014

Monsieur le Directeur de la section des
formations et des diplômes de l'Agence
d'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur

Monsieur le Directeur,

L'établissement a pris connaissance des évaluations de son offre de formation de la période contractuelle 2010/2013 et remercie les experts pour leur lecture attentive et la qualité de leur expertise.

Grâce à ces évaluations, l'université dispose d'un utile outil de diagnostic rejoignant sur de nombreux points ses propres analyses et ses stratégies pour le prochain contrat.

Les réponses aux observations vous ont été transmises, cependant certaines mentions n'ont pas fait l'objet de commentaires sur l'évaluation des experts de la part des équipes pédagogiques concernées.

Sur 15 mentions de master, 5 n'ont pas rédigé de réponse :

- Mention Création et études des arts contemporains (CEAC)
- Mention Sciences historiques
- Mention Langues étrangères appliquées
- Mention Sciences et métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation (SMEEF)
- Mention Humanités et formation administrative

Sur 16 mentions de licence, 2 n'ont pas fait de réponse :

- Mention Sociologie-Histoire-Développement social
- Mention Economie quantitative et économétrie

Sur 7 spécialités de licences professionnelles, 5 n'ont pas fait de réponse :

- Spécialité Management des entreprises et des organisations du monde agricole
- Spécialité Journalisme de la presse hebdomadaire régionale
- Spécialité Gestion et édition de fonds photographiques et audiovisuels dans tous les secteurs d'activité
- Spécialité Conduite de chantier en aménagements paysagers
- Spécialité Chargé de communication de petites et moyennes organisations

L'université s'appuiera sur cette expertise pour affermir sa nouvelle offre de formation dans le cadre du prochain contrat quinquennal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Fabienne Blaise
Présidente